L'ÉCHO DE L'INDUSTRIP,

JOURNAL DES INTÉRÈTS DES TRAVAILLEURS ET DE FABRIQUE LYONNAISE.

Organisation du travail.

Ce Journal paraît toutes les semaines.

Prix de l'Abonnement, payable d'avance: — Pour un an, 10 f. —

SIX MOIS, 5 f. — TROIS MOIS, 2 f. 50 c.

Hors du département, 12 fr. par an.

S'adresser, pour tout ce qui concerne la rédaction et pour les échanges, au rédacteur en chef, M. Eug. Fabyier, rue des Commerce, 26, à Lyon.
BUREAUX: A LA CROIX-ROUSSE, rue Duviard, 3, au 1er chez M.
Jean-B. Fayier, gérant. — Les lettres et paquets doivent être affranchis.

On rendra compte de tous les ouvrages dont deux exemplaires seront remis au bureau.

ANNONCES: 15 centimes la ligne. — Tous les documents ayant un but d'utilité générale seront insérés gratis.

Le domicile de notre rédacteur en chef est actuellement RUE DU COMMERCE, 26, A LYON.

Nous prions les journaux qui veulent bien échanger avec nous de prendre note de cette nouvelle adresse, afin d'éviter les erreurs et les retards.

L'Écho de l'Industrie commencera:

Le 1^{er} février 1846,

La publication d'un Roman inédit, intitulé:

LES AVENTURES de Jean de Châteauneuf.

LA CROIX-ROUSSE, 3 Janvier 1846.

DISCOURS DU ROI.

Chaque année, à l'ouverture de la session législative, le Roi vient en personne devant les Chambres assemblées, lire un discours qui, tout en résumant les faits accomplis, s'occupe de la situation présente et indique la marche que le ministère veut imprimer au char politique.

Cet événement n'aurait point attiré notre attention sans l'importance qu'il acquiert aux yeux du public. Il s'attend à trouver dans le discours de la couronne le signal du progrès, la réponse aux besoins de la nation, le témoignage de la sympathie que nos gouvernants ont pour les réclamations du pays, la preuve que ces réclamations sont enfin comprises, et que les réformes vont suivre ce premier pas. Interprété de cette façon, ce discours mérite un examen sérieux et attentif; car il renferme une part de la garantie que les gouvernements offrent à toutes les classes de la société.

Hé bien! le croira-t-on? au milieu des plaintes universelles; quand la fortune publique est devenue la proie des marchands d'argent, au milieu des fureurs de l'agiotage, des désordres de la concurrence, au sein de ce cahos que l'on appelle la société civilisée, lorsqu'il est prouvé que l'ouvrier gagne un salaire insuffisant et qu'il subit chaque jour les angoisses les plus poignantes de la misère, lorsque des faillites nombreuses et inattendues portent le trouble dans toutes les transactions commerciales; alors le Roi se lève et dit:

Messieurs, félicitons-nous! la prospérité du pays est toujours croissante!!!

Que faudrait-il donc qu'il se passât, grands dieux! pour que cet éloge ne sorte pas de votre bouche.

FECILLETON de l'ÉCHO DE L'INDUSTRIE.

HISTOIRE D'UN COUTEAU.

Dans la partie la plus méridionale et la moins abritée de l'Italie, à quelques lieues de Barletta, au milieu d'une plaine immense, aride, désolée, s'élevait, il y a cinq ou six ans, une de ces misérables chaumières que le paysan napolitain appelle un pogliaro. Quatre poutres grossières et vermoulues plantées verticalement dans le sol, une barrière de planches ou de fagots revêtue extérieurement, à hauteur d'appui, de moellons et de terre, un toit de feuilles sèches et de paille, voilà de quoi se composent ces huttes sauvages dont les animaux ne voudraient pas pour leurs tanières.

C'était à la fin de juillet ou au commencement d'août, je ne saurais préciser la date. La chaleur avait atteint la deraière limite que l'homme peut supporter. Depuis trois mois, pas une goutte d'eau n'était tombée dans les environs; la terre était brûlée, blanchâtre, fendillée, friable comme de la pierre ponce; les arbres, sans verdure et sans feuillage, tordaient leurs branches par des craquements sourds et sinistres, tels qu'on en entend à l'approche de l'incendie, et paraissaient vouloir prendre feu d'un moment à l'autre; la vase était figée au fond des torrents qu'on traversait à pied sec; le lézard, foudroyé au milieu de sa route, n'avait pas eu la force de se trainer jusqu'à la haie; la roche elle-même éclatait sous l'action terrible d'un foyer concentré, incandescent.

Il était midi. Un silence morne, esfrayant, solennel, régnait dans ce vaste désert, frappé par la main de Dieu comme ces villes maudites dont parle l'Ecriture. Le soleil dardait ses rayons sur la pauvre cabane avec une violence impitoyable. On eût dit que l'astre souverain avait reçu la mission de brûler, dans leur taudis, des êtres dangereux et malfaisans qui tendaient eu vain de se soustraire à la vengeance divine. Et cependant, sous ce frêle abri gisaient et sousfraient trois pauvres créatures innocentes, une mère et deux petites filles, plongées dans la plus horrible, dans la plus désolante misère.

Dans les pays froids, on ne saurait rien imaginer de plus affreusement lugubre que des malheureux sans vêtements et sans pain, transis, gre-lottant, livides, étendus pêle-mêle sur le carreau d'une mansarde.

Un galetas ouvert à tous les vents, une paillasse humide et pourrie pervant en même temps de lit et de couverture, de l'eau glacée dans une

Vos hôpitaux sont insuffisants, des malheureux sans pain et sans asile se font arrêter comme vagabonds pour obtenir de votre pitié le bienfait de la prison! vos bagnes regorgent! vos échafauds se rougissent de sang!

Et loin d'entrevoir le terme de pareilles horreurs, chaque jour la misère augmente, chaque jour enregistre de nouveaux crimes. On arrête sur nos routes, dans nos villes comme au bon temps de Cartouche et de Mandrin; puis vous venez nous dire:

La prospérité est toujours croissante!

A la vérité, on a fait de grandes choses. Au moyen d'un chef-d'œuvre de combinaisons diplomatiques, le ministère, entouré d'ambitions inquiètes, est parvenu à atteindre la majorité des chambres, et à garder son poste.

Quel fécond résultat; comme la nation sera satisfaite.

Les autres puissances, occupées d'apporter des réformes sociales dans leurs états, ont assez à faire chez elles, et vous laissent tranquilles. Les maires du palais de Victoria, les Robert Peel ou les John Russell ont besoin de toute leur attention pour se maintenir sans balancier sur la corde raide de la diplomatie; ils vous aident, ne pouvant faire autrement.

Et fier de pareils prodiges, le ministère dit au Roi, et le Roi dit aux Chambres:

Tout va bien, Messieurs, félicitons-nous!

Tout va bien parce que, grâce à vos efforts, vous êtes parvénu à immobiliser en vos personnes le système vrai ou faux des conservateurs; tout va bien, car, pour arriver à ce but, vous vous êtes donné tant de peine, que tout ce mouvement s'est transformé pour vous en actions illustres.

Hélas! hélas! nous le disons ici sans fiel, mais avec douleur, le ministère a fait, dans tout cela, comme l'écureuil, il a tourné dans un cercle vicieux sans avancer d'un pas.

Le pays a des besoins impérieux que la situation des affaires rend tous les jours de plus en plus pressants. Il faut arriver franchement sur le terrain des réformes sociales; prendre un peu moins de soucis des exigences de tel député, de la volonté de tel électeur; mais s'inquiéter sérieusement de la position des travailleurs, véritable force de la nation et première source de ses richesses. Nous savons bien que ceux-là n'ont souvent pas la voix assez forte pour se faire entendre; nous savons bien que leurs désirs vont quelquefois plus loin que la possibilité de les réaliser immédiatement; mais nous connaissons aussi combien leurs douleurs sont grandes, combien leurs souffrances augmentent sans cesse, et nous vous le disons en vérité: le ministère qui saura véritablement s'appuyer sur le peuple, ne redoutera plus l'intrigue et l'avidité des faiseurs de conditions; il pourra chasser ces vendeurs du temple, il

sera fort et puissant; car il aura pour lui à la fois, la justice et la vérité.

La Réforme électorale.

Pour la première fois, depuis bien longtemps, la presse (nous voulons parler de celle qui n'est pas attachée au ratelier du budget) a montré quelque accord au sujet d'une des questions les plus importantes de la politique actuelle; c'est la question si souvent débattue de la réforme électorale. Une nouvelle feuille, l'Esprit public a présenté à ce sujet des observations, qui ont démontré toute l'absurdité du système employé jusqu'à présent pour la représentation nationale; elle terminait en engageant toutes les feuilles des départements à s'unir en un congrès général, où seraient élaborés les plans principaux émis par les différentes opinions radicales. Dix-huit journaux de Paris et soixante-dix de province ont adhéré à cette réunion, dont nul exemple n'a encore été donné dans la presse.

La nécessité de cette réforme est si manifeste, elle est tellement reconnue par tous les esprits sensés qu'il serait oiseux d'ajouter nos réflexions à tout ce qui a été dit à cet égard. La cause même de l'attention toute spéciale que nous lui consacrons, c'est qu'elle touche aux grands intérêts de l'industrie,

que nous avons mission de représenter.

Une fois bien d'accord sur ce premier principe, la plus grande dissiculté est donc de choisir le mode le plus convenable et le plus facilement réalisable pour opérer cette amélioration évidente. C'est ici que les avis sont le plus partagés. En adoptant tout d'abord le vote universel, on est effrayé des obstacles qui se présentent à son exécution; en restrei-gnant à de certaines conditions ce droit général, on ne sort pas de la limite d'un privilège qui d'une façon ou d'une autre, surgit toujours de toutes les combinaisons possibles. La Démocratie pacifique, dont nous avons eu déjà plusieurs fois à louer la sagesse et la haute portée de vues politiques, offre un programme d'après lequel le problème serait presque résolu et qui aurait cet immense avantage d'entraîner l'exception et de réunir les différentes fractions opposées. Le Censeur et la Gazette de Lyon ont envoyé leurs adhésions. Quant à nous notre rôle est de faire des vœux pour l'accomplissement de cette bonne pensée, asin que le progrès obtienne quelque résultat de cette réunion d'efforts; mais notre place est encore trop humble, trop inconnue au sein de la presse pour que nous ayons la prétention d'avoir un représentant à ce congrès. Cependant, comme il est du devoir de tout citoyen, dans de pareilles circonstances, de manifester hautement son opinion et sa ligne de conduite, nous déclarons choisir de préférence le système de la Démocratie pacifique, et suivre de cœur ce journal dans les efforts qu'il tentera pour les faire adopter.

cruche, voilà le plus sombre tableau qu'on ait tracé des souffrances du pauvre.

Mais si horrible et si douloureux que soit ce tableau, il en est un plus douloureux et plus horrible encore. Car enfin, on peut se garantir en quelque sorte du froid en se pressant les uns contre les autres, en marchant rapidement dans la chambre, en se chauffant de sa propre haleine. Mais quel remède opposer, quand on n'est pas riche, à cette pluie de feu qui vous écorche l'épiderme, vous fend la langue et vous calcine le sang? Commeni allèger ces tortures, quand Dieu a retiré dans sa colère l'ombre des champs et l'eau des fontaines?

Pénétrons dans le triste réduit. On s'aperçoit à peine, en entrant, du changement de température, quoique la pauvre mère ait calfeutré de son mieux les fentes nombreuses qui donnent passage aux rayons. Cette malheureuse femme, âgée tout au plus de vingt-cinq à trente ans, parait déjà vieille et cassée. Ses traits, quoique altérés par la douleur, par l'insommie et par la fièvre, ne manquent par d'une certaine régularité. Sa physionomie respire la résignation et la douceur.

Dans le coin le moins brûlant de la hutte, sur un peu de foin jaune et slétri, dort d'un sommeil lourd et pénible une toute petite fille, dont la santé robuste paraît désier les privations les plus dures, les plus

cruelles souffrances. Sa figure est marbrée de taches rouges, ses lèvres sont enslées, ses cheveux, d'une incroyable finesse, ont cette couleur fade et cendrée que les paysannes du midi de l'Italie entretiennent avec un grand soin en savonnant la tête de leurs ensants.

A côté de ce pauvre ange endormi veille la sœur ainée avec une sollicitude toute naturelle. Cette enfant, déjà grave et réfléchie, a sept ans ! a creusé la terre de ses petites mains, espérant y trouver un peu de fraicheur, et, agenouillée silencieusement à l'endroit, où elle vient fouiller, elle écarte avec une branche les insectes qui bourdonnent autour de sa sœur. Mais, malgré son admirable dévoûement et sa vigilante tendresse, une morsure aigue et profonde a réveillé l'enfant en sursaut:

J'ai soif! s'écria la petite fille d'un ton déchirant.
 Et moi j'ai faim, ajouta la sœur aînée, en se tournant d'un air accablé vers sa mère.

— Patience, mes enfants, répondit la pauvre paysanne en caressant ces deux têtes blondes et chéries; votre père ne pourra tarder à revenir : il est allé au village chez notre bon curé; il nous rapportera de l'eau, du pain peut-être! En attendant, mes pauvres chérubins, offrons nos douleurs à la Madone, elle aura pitié de nous; la voilà qui nous sourit et

nous encourage. N'est-ce pas, bonne Vierge, que vous aimez mes enfants?

Et la malheureuse mère, en parlant de la sorte, fixait ses yeux socs et brûlants sur une image grossièrement enluminée, accrochée au fond de la cabane.

Les deux petites filles, par un mouvement plein de grace et de tristesse, suivirent la direction du regard de leur mère, et contemplérent quelque temps, dans le plus grand silence, l'image muette et immobile de leur sainte protectrice.

Elle ne répond pas, dit la sœur ainée en secouant tristement la tête.
La Madone est bien méchante, s'écria la plus jeune en joignant ses

petites mains avec amertume : elle voit que je meurs de soif et elle ne me donne pas sculement une goutte de son lait. La mère se tut. Après son premier élan de piété fervente et d'aveugle

confiance, elle était retombée dans un morne abattement.

— De l'eau, répéta la petite fille fondant en larmes.

Veux-tu que j'aille chercher quelque fruit oublié sur les arbres, dit l'ainée en se levant.
Garde-t'en bien, répondit la mère la mère; les fruits dans cette

saison donnent la sièvre: et puis, ma pauvre enfant, sortir à pareille heure, tête nue, par les champs!.. mais tu mourrais d'un coup de soleil!...

— Qu'est ce que cela me fait ? reprit l'enfant avec l'insouciance

horrible du désespoir; mourir ici ou là-bas n'est-ce pas la même chose?

— Silence! s'écria la mère avez-vous entendu? Ce sont des pas qui se rapprochent.

— C'est quelque chien qui rôde autour de la cabane, dit la sœur ainée en se serrant contre sa mère avec frayeur.

Oh! cette fois, je ne me trompe pas: c'est lui, c'est votre père.
 Papa! oépétèrent les deux enfants avec un cri de joie brcf, rapide,

— Papa! oépétérent les deux enfants avec un cri de joie brcf, rapide, pénétrant; et elles se précipitérent d'un seul bond vers la porte de la cabane, qui, poussée par une main vigonreuse, venait de s'ouvrir brusquement.

Un homme d'une quarantaine d'années parut sur le seuil. Son front était bronzé par le soleil; ses cheveux, collés sur les tempes, ruisselaient de sueur; sa poitrine, haletante, oppressée, ne lui permit pas d'abord de prononcer une parole. Il tendit vivement à sa famille une jarre d'eau trouble et verdâtre, et tomba d'épuisement et de fatigue dans un coin de la cabane.

(La suite au prochain numéro.)

On'il nous soit permis d'ajouter encore quelques mots. En dehors des réformes politiques et même avant elles, il est pour nous un sujet plus important et plus sacré, ce sont les réformes sociales. Tant que vous n'aurez pas remonté aux causes du mal, vous n'apporterez aucun remède; c'est à peine si vous présenterez quelque palliatif. Tant que vous n'aurez pas obtenu la reconnaissance du droit de vicre, du droit au travail et les lois qui en découlent, c'est-à-dire l'organisation de l'industrie, la société ne présentera aucune constitution intégrale, les intérêts individuels toujours au-tagonisés resteront à l'état de luttes et de désaccords; la politique en subira les premières conséquences, la vénalité sattachera à toutes les fonctions, et la peur retiendra dans le cercle vicieux les esprits étroits, les gens à courte vue. — Cet état de choses, qu'on ne l'oublie pas, sera peu modifiable par des améliorations purement politiques seulement la marche des gouvernements ou des ministères sera plus ou moins favorable au progrès.

Le drapeau de la réforme électorale a réuni le concours d'un grand nombre d'hommes de cœur et d'intelligence. Quand ces mêmes hommes auront mis de côté tout esprit de parti, et qu'ils s'assembleront pour s'entendre sur les problemes sociaux dont la nécessité est pour nous primordiale, alors ils auront véritablement compris la mission qu'ils ont à accomplir, et un pas immense sera fait dans l'avenir.

Nous qui écrivons au nom des travailleurs, nous qui connaissons leurs besoins et leurs désirs, dans ces circonstances, nous nous réunirions de grand cœur à nos confrères, et mêlerions avec le plus entier devoûment notre part d'efforts à cette œuvre vraîment humanitaire.

DE LA SITUATION DES OUVRIERS TISSEURS.

(2º Article.)

L'espace de temps de 1816 à 1827 peut être considéré comme ayant été celui de la seconde période de l'activité de la fabrique; nous négligeons d'y comprendre les trois années précédentes; les désastres de l'Empire, l'invasion jetèrent alors notre industrie dans un état complet de stagnation. Ce fut un temps de rude transition qui ne peut nous permettre d'y choisir des termes de comparaison. Mais lorsque la paix eut ramené la sécurité dans les affaires; l'activité nationale qui, avant ne se portait presque que vers la guerre, se porta ensuite vers l'industrie et le commerce. Les débouchés s'ouvrirent; de nouveau et les nombreux besoins du luxe prirent naissance. Ce fut encore alors comme une seconde renaissance de la fabrique avec des éléments nouveaux d'activité et de progrès. Parmi ces éléments, il faut placer en première ligne la machine Jacquard qui vint modifier complètement le système du tissage, et ouvrir un champ vaste à l'imagination du fabricant et du dessinateur. Les nouveaux et nombreux besoins qui naissaient de toute part furent excités par de nouveaux produits; et comme la production, quant à la fabrication des étoffes, était dans une proportion inférieure à la consommation, l'activité individuelle était plus soutenue, partant le sa-

La fabrique alors présentait pour le capitaliste une si grande moisson de bénéfice que de toute part les capitaux y affluaient. L'établissement d'un atelier pour un bon ouvrier était la chose la plus facile par les avances d'argent que les négociants faisaient alors pour monter des métiers; avances qui étaient vite remboursées par l'élévation du prix de façons qui pour certaines étoffes, se payant aujourd'hui de 50 à 60 centimes le mètre, était de 2 francs à 2 francs 50 centimes l'aune. Pourtant ce prix ne se soutint pas longtemps aussi élevé; l'appât du gain faisant augmenter rapidement les maisons de fabrique, celles-ci pour avoir des métiers en faisaient l'avance. Le chef d'atelier de son côté formait des élèves autant qu'il lui en était présentés, et bientôt la production fut dans une proportion supérieure à la consommation, car, dans l'espace de onze ans, c'est-à-dire de 1816 à 1827, le nombre des metiers s'est accru de dix-huit mille, ce qui en portait le nombre total à trente mille. Le salaire bien entendu en même temps que le travail se soutenait moins, suivait une progression inverse. C'est ainsi que la fabrique est arrivée à la crise de 1827 qui laissa un grand nombre d'ouvriers inoccupés. Ce fut la première fois depuis 1815 que l'on fut obligé, pour subvenir aux besoins des ouvriers nécessiteux, d'établir des travaux de terrassement.

La seconde période de l'activité de l'industrie lyonnaise a été la plus brillante par la prospérité des opérations, le taux des salaires, la nouveauté des produits et la participation des hommes éminents qui ont dirigé si savamment la fabrication, etl'ontavancé, pour ainsi dire, jusqu'aux dernières limites de la science. La fabrique lyonnaise, pour la création des articles nouveautés, regrettera longtemps encore les Camille Beauvais, les Charles Depouilly, les Couchounnat, les Saint-Olive, etc. Les anciens chefs d'ateliers aiment à citer ces noms, cela leur rappelle une époque où l'ouvrier laborieux, rangé, économe pouvait au moins, si la maladie n'apportait pas d'obstacles, se mettre dans une modeste et honorable aisance.

Dans la troisième période, celle enfin dans laquelle nous nous trouvons, le mal, dont nous avons signalé le commencement dans la période précédente, est devenu de plus en plus intense. La multiplication des métiers a suivi sa progression disproportionnée aux besoins; la concurrence effrénée avec tout son cortège de ruse, de mauvaise foi a franchi toutes les limites; l'ouvrier ne travaille plus six mois sur un même métier, ni trois mois, mais seulement six semaines; puis, dans un temps même d'activité, il chôme 8 ou 15 jours. Le chef d'atclier, qui a à sa charge tous les frais de montage, voit très-souvent toute une saison s'écouler sans que ses métiers, en moyenne, lui rendent 50 centimes par jour, si toutefois, et cela arrive fréquemment, il n'est pas en perte, et pourtant il apporte à la production ses bras, son intelligence et un capital. Nous revieudrons sur ce sujet.

Pour prouver ce qui précède, établissons des chiffres, et prenons pour point de départ celui de la moyenne du salaire contenu dans le rapport de M. le Préfet du Rhone.

La moyenne du salaire pour la fabrication des articles riches, y est-il dit, est de 3 francs. Voyons ce qui reste au chef d'atelier de cette somme que l'on trouve assez ronde.

Il faut établir, ainsi que la jurisprudence du Conseil des prud'hommes l'a fixé, 10 p. 100 de frais de montage de métier; puis 10 p. 100 de dévidage et cannetage; ensuite 5 p. 100 de détérioration des ustensils, et 10 p. 100 de loyer du métier et logement de l'ouvrier, etc.

Maintenant, comme il est d'usage de donner la moitié à l'ouvrier, il faut encore prélever 50 p. 1:0, ce qui forme un total de 85 p. 100 à retrancher de la somme totale de 3 francs. il reste donc pour tout bénéfice au chef d'atelier la somme de 45 centimes.

Que l'on ne vienne pas nous dire que nous exagérons, les chiffres que nous avons posé sont de la plus rigoureuse exactitude, et ceux qui se refuseraient d'y croire, qu'ils prennent la peine de visiter les ateliers de ceux auxquels l'âge ne permet plus de tisser par eux-mêmes ou qui sont chargés de famille; ils se convaincront en voyant l'état de dénuement où ces malheureux se trouvent, et le nombre en est grand, de l'insuffisance du salaire : la caisse de prêt, les bureaux de bienfaisance, le mont-de-piété sont [des témoins irrécusables pour affirmer la profondeur de la misère privée. Il y a encore un autre témoin, c'est la caisse d'épargne qui viendra prouver, quoique la population ouvrière de Lyon soit en majorité occupée au tissage, que ce n'est pas d'elle que le plus grand nombre d'individus y va déposer ses économies.

Faut-il parce que l'on entend dire que la richesse nationale va toujours en prospérant, ne pas voir que cette richesse n'est qu'un manteau brillant qui couvre la société et cache la gangrène dont elle est atteinte jusqu'au fond de ses entrailles. Si l'on se refuse de voir, que l'on écoute; et l'on entendra, au milieu du bruit même de la parole de nos économistes qui crient si fort au progrès de la richesse publique, les gémissements sourds, mais profonds et constants de cette masse d'ouvriers qui n'ont aucune autre chance de bien-être que par le salaire, encore cette chance va-t-elle tous les jours en s'amoindrissant.

(La suite à un prochain numéro.)

Conseil des Prud'hommes.

Présidence de M. BRISSON.

AUDIENCE DU 31 DÉCEMBRE 1845.

Demoiselle Boureau, apprentie chez Rocher, fait mal son ouvrage afin de se faire renvoyer. Ce chef d'atelier montre son livre, qui établit un rabais de 40 fr. sur une seule pièce, et il demande la résiliation des conventions, avec l'indemnité de 200 fr. qui s'y trouve portée.

Le rapport des membres du Conseil chargés de la surveillance ayant établi que le mauvais vouloir de l'apprentie était cause de tous les rabais dont se plaint Rocher, le Conseil résilie l'acte d'apprentissage, et condamne Bourcau père à payer l'indemnité convenue.

 Dépasse fait comparaître Burdet, son apprenti, pour demander la résiliation avec indemnité de l'acte d'apprentissage, qui n'a plus qu'une durée de trois mois.

Ce chef d'atelier se fonde sur les menaces et les mauvais traitements que Burdet fait supporter aux apprentis qui habitent avec lui, ainsi qu'à M^{me} Dépasse, à tel point que l'intervention du Commissaire de Police a été nécessaire pour réprimer ses actes de méchanceté.

Ayant oui la déposition des témoins et le rapport des membres chargés de la surveillance, qui confirment les faits allégués par Dépasse, le Conseil résilie les conventions, et fixe l'indemnité à 50 fr.

En outre, considérant que Burdet est d'autant moins excusable qu'il est en âge de majorité, le Conseil, faisant application de la loi, le condamne à deux jours de prison.

— Basset réclame à Mantelier une somme de 135 fr., que, suivant lui, Mantelier lui aurait retenu injustement; plus, toutes les retenues, qui lui ont été faites en sus de celle qui a eu lieu légalement pour acquitter la somme due à M. Damiron.

Mantelier explique qu'à part la somme due à M. Damiron, lui-même a fait à Basset une avance de 250 fr. lorsqu'il a monté ses métiers pour lui, et qu'il a été bien convenu entre eux que deux huitièmes seraient retenus, l'un pour le compte du sieur Damiron, premier créancier, l'autre à son profit. Pour confirmer ce qu'il avance, Mantelier fait observer au Conseil que Basset n'a jamais jusqu'à ce jour réclamé contre l'exercice de cette retenue; quant à la somme de 135 fr. réclamée. le sieur Basset avait pris l'engagement par-devant le porteur d'ordre à qui elle était destinée, de laisser en plus de la retenue convenue, une somme de 27 fr. par semaine pour l'acquitter : cet engagement n'ayant pas été exécuté, le sieur Mantelier ne croit pas être dans l'obligation de la compter, surteut après ce qui vient de se passer. Le sieur Basset n'étant plus chef d'atelier, et, poursuivi par ses créanciers, il aurait quitté furtivement son domicile, coupe ses métiers, ce qui aurait causé un notable dommage au sieur Mantelier, lequel est parfaitement expliqué par le solde de matières qui existe après règlement de compte, et qui est de 9 kilo. Basset allègue que le refus de Mantelier de payer la somme de 135 fr. est la seule cause de tous ces faits.

Cette affaire est renvoyée au Gresse par devant 4 arbitres.

— Gayvalet réclame à Renand, fabricant, la somme de 27 fr., pour un remisse fourni à l'un de ses ouvriers, et dont il aurait répondu. Renand fait comparaître le nommé Bouquin, qui déclare avoir reçu le remisse de Gayvalet lui-même, et l'avoir payé. Une enquête faite chez Renand par les membres du Conseil établit que les dates étaient interverties dans les livres de l'année 1843, époque de la fourniture du remisse, notamment on lit à la première page d'un de ces livres 6 novembre 1843, et à la seconde page c'est le mois de juin de la même année. Les contradictions et les mauvais procédés de Renand à l'égard des membres chargés de l'enquête, ainsi que

l'examen de ce livre dont l'écriture paraît être faite au même instant, font présumer que ledit livre a été refait pour le lors soin de la cause; en outre, aucun titre n'établissant le paiement de la somme réclamée, le Conseil condamne Renand à payer à Gayvalet les 27 fr., lui réservant son recours contre l'ouvrier Bouquin.

— Coizet était associé de Desseigne; de plus, il avait desmétiers travaillant à façon pour la maison. Leur association étant dissoute, et Dessegne ayant refusé de continuer lesdits métiers, Coizet réclame une indemnité pour frais de montage. Desseigne montre un acte par lequel il s'est engagé à supporter toutes les charges de leur dissolution de société, à la condition que Coizet abandonnerait toute prétention. En conséquence, il est débouté de sa demande, attendu que sa réclamation devait se faire avant la transaction passée avec Desseigne.

La lettre signée X***, que contenait notre dernière feuille, renferme des faits mensongers et des inculpations fausses sur un estimable magistrat. Nous sommes heureux de les rectifier en rétablissant les événements dans toute leur vérité:

M. Brunet, ouvrier en soie, a été arrêté par M. le Commissaire de police de la Guillotière, en flagrant délit de circulation de fausse monnaie.

Conduit le lendemain au petit parquet, M. le Procureur du roi jugea convenable de procéder à une perquisition au domicile de l'inculpé; ce dernier fut à cet effet emmené à la Croix-Rousse, pour assister à la perquisition et comparaître de nouveau à l'audience du jour suivant. — C'est alors que sur la prière de sa femme, M. Liotard, Commissaire à la Croix-Rousse, lui permit de passer la nuit dans la chambre d'arrêt de cette commune, où il devait être mieux qu'à la prison de Lyon. Enfin, ce ne fut que sur les bons renseignements fournis par M. Liotard et sur sa demande, que l'inculpé fut mis provisoirement en liberté d'après l'ordre de M. le Procureur du Roi.

Tel est le récit exact des faits que nous tenons de la bouche même de M. Brunet, qui est loin de se plaindre, nous a t-il assuré, de la manière dont l'a traité la police.

COMMUNICATIONS.

M. Vignaud a enfin mieux compris notre véritable position; il est venu près de nous, et après de franches explications, il a reconnu les torts qu'il avait envers nous, et, les inconséquence de ses démarches précédentes, il nous a remis une nouvelle lettre conçue, cette fois, en termes convenables, et que nous nous faisons un plaisir de reproduire, comme devant amener la fin d'une discussion qui n'aurait jamais eu lieu, s'il n'avait dépendu que de nous:

Monsieur le Rédacteur,

Je viens réfuter les graves erreurs que le sieur Charmetton, marchand tailleur à la Croix-Rousse, a publiées dans le deuxième numéro de votre journal, je rends compte simplement des faits:

L'apprenti dont il est question a tenu chez moi une conduite telle, que les deux membres du Conseil des prud'hommes, chargés de l'inspection de mon atelier, on

jugé ce malheureux jeune homme incorrigible.

Lorsque ces Messieurs lui demandèrent s'il avait des grieß à m'imputer, il m'accusa de le nourrir avec des viandes corrompues et dans un tel état de putréfaction que de gros vers avaient été aperçus dans son assiette précisément à la fin de janvier, sous une température de 3 à 4 degrés de froid au dessous de zéro. MM. les prud'hommes ont expliqué qu'a cette époque il n'y avait ni vers ni mouche, que ces insectes, comme chacun sait, passaient l'hiver à l'état de chrisalyde; ils ont également démontré que l'énorme dimension du prétendu vers trouvé dans un foi de veau, supposait dix à douze jours d'existence.

A Mais nous le demandons, quel est le boucher qui livre rait au public une pareille marchandise? quelle est la ménagère qui se laisserait duper au point d'acheter une telle viande, sans être suffoquée par l'odeur? —MM. les prud'hom mes déclarèrent qu'il n'y avait plus qu'à m'accuser de pousse l'exigence jusqu'à envoyer mes apprentis casser la glace au mois d'août pour puiser de l'eau à la rivière.

Le Conseil des prud'hommes fit donc bonne justice, el c'est ce qui a excité la colère de M. Charmetton; mais la colère n'est pas la raison, et il y a autant de différence entre ces deux choses qu'entre la vérité et le mensonge-

Je laisse maintenant vos lecteurs juger si je peux être capable de meurtrir et assommer mes apprentis. Tant que je ne serai accusé que par ceux qui y sont pécuniairement intéressés, — tel que M. Charmetton, caution de mon apprenti, — ma réputation d'honnête chef d'atelier n'en souffrira pas, surtout lorsque la presse, qui ne peut méconnaître sa propre dignité, insérera ma réponse.

Je vous prie donc, Monsieur, d'oublier les expressions trop vives que je n'ai pu retenir dans un premier mouvement, et d'avoir l'extrême obligeance d'insérer la présente dans votre prochain numéro; c'est une justice que j'ose espérer de votre impartialité

Dans cette attente, j'ai l'honneur, etc.

Pour mon père, Vignaud.

— Nous avons encore reçu deux lettres que l'abondance des matières nous force à renvoyer à notre prochain numéro-

CHRONIQUE.

Les habitants et propriétaires de la place des Terreaux ont signé une pétition adressée à M. le Maire, contre une idée singulière de l'Administration.

Nos lecteurs auront peine à croire que dans ce moment on construit sur la place des Terreaux des Latrines publiques.

La manie des améliorations de ce genre est parvenue à un tel degré de fanatisme que bientot toutes nos places ne seront plus à l'abri de son envahissement.

En face de l'Hôtel-de-ville, magnifique monument de Simon Maupain, dans un des endroits les plus apparents et les plus fréquentés de la ville, nous aurons ainsi un lieu que l'on sousire avec peine dans le fond de son appartement.

Expliquera qui voudra la raison d'être d'une pareille construction, mais la décence, les mœurs, le bon goût réprouvent de semblables entreprises. Que l'on se rappelle avec Lafontaine, que

Rien de trop est un point Que l'on prêche toujours, et qu'on n'observe point.

 M. le Commissaire de police de la Croix-Rousse a derniérement opéré l'arrestation du nommé Dambresac, agé de 18 ans, accusé d'un vol de soie fort important au préjudice de

Vendredi, vers une heure de l'après midi, une femme s'est précipitée du 5º étage de la maison portant le n. 11 de la rue Romarin. Elle avait préalablement, par un motif de pudeur, attaché l'extrémité de ses jupes. On ignore la cause cause de ce suicide que l'on attribue à la misère.

De l'Humanité.

Oh! que l'abandon du cœur sans aucun retour est pur et digne du genre humain ! FÉNÉLON. (Lettres spirituelles.)

Ne sentons-nous pas en nous-même une joie, une élévation, une pure grandeur, quand nous désirons ou faisons quelque chose pour nos semblables? Voyez dans les calamités, dans les dangers, les hommes forts se dévouer et prendre le premier rang dans les annales de la reconnaissance des peuples. L'humanité dans ce sens est bien au dessus de la bien-faisance, elle a quelque chose de plus grand, de plus général, de plus divin que la charité même; quand celle-ci se borne à des actes personnels et réfléchis.

Pour mieux rendre notre pensée, transportons-nous au théâtre de l'ancienne Rome, melons nos applaudissements à ceux de tous les spectateurs à cette belle pensée de Térence: « Je suis homme, et tout ce qui touche l'homme me touche. (1) »

Il y a toute l'expression du sentiment religieux dans cet assentiment électrique et universel des Romains, alors dominateurs du monde:

« Le cœur répond au cœur, et l'esprit qui ne sait que « briller n'a point de pareils mots et de tels retentisse-

Quand Marc-Aurèle n'aurait laissé que cette pensée: -« Je ne peux être touché d'un bonheur qui n'est que pour « moi, » — il tiendrait une des premières places parmi ceux

que la providence a mis à la tête des nations. Le cœur est tout. C'est par le cœur qu'on aime et que l'on est aimé; c'est par le cœur qu'on commande, et que le guerrier subjugue ses compagnons d'armes pour les entraîner en aveugles au milieu des dangers.

Rien de plus beau, de plus grand, que ces paroles de David, le roi prophète, lorsqu'il s'écrie dans tout l'abandon de son

« Vivre en frères qui ne font qu'un, voilà le bonheur et

S'il est difficile dans l'ordre social actuel d'établir au milieu des préjugés la liberté, l'égalité, il ne l'est pas du tout de reconnaître le principe de fraternité; aussi les grands hommes de l'apostolat allant au but par le chemin de la saine raison n'invoquent-ils que ce fait d'un même père et d'une mère dont est issu le genre humain.

Tous nos tiraillements viennent de l'oubli de cette commune et constante origine ; ce qui fait dire à Montaigne :

« Nul ne pense assez n'être qu'un. On oublie que chaque « homme porte en lui-même la formation entière de l'humaine

Voilà ce que je voudrais qu'on inculquât à la jeunesse de toutes les conditions pour détruire dans leur racine des préjugés funestes, un antagonisme fatal. Et pour commenter la grande et féconde pensée de David, il faudrait apprendre à l'enfant que « tous les membres de la grande famille hua maine doivent en toute circonstance, et quelle que soit leur « condition, s'aimer, s'entre aider, se secourir comme frères.»

Combien un pareil sentiment aurait plus de puissance que le raisonnement pour calmer les passions égoïstes qui nous

Pourquoi no réalisons-nous pas plus rapidement des améliorations bienfaisantes, des réformes utiles? C'est que nos esprits sont poussés par des intérêts divergents, et que dans l'abrutissement où l'ignorance nous a fait tomber, nous avons perdu le sens moral, cette fleur si précieuse de l'humanité, qui n'est autre chose que la beauté de l'âme, marquée par la conduite de la vie. Notre courte vue se restreint dans l'étroite sphère de notre individualité.

Nous croyons qu'en dehors de nous-mêmes, le monde finit, et ce bel enchaînement social de l'univers, cette solidarité de tous les êtres n'est à nos yeux qu'une idée vague, une utopie

Comment donc constituer l'ordre social sans réchauffer avant les membres engourdis, le sang coagulé par un stupide égoïsme.

On ne connaît d'utile que ce qui sert le moi; on vise à la science, et l'on ignore la volonté régulatrice du Créateur.

Lisez et relisez ces mille volumes qu'une année voit éclore et mourir; quelle absence d'idées sur notre origine, notre destination en ce monde, et notre avenir.

Quand donc, au lieu de ce confus encombrement d'histoires des vanités humaines qui s'écoulent dans le néant, recueillera-t-on pour la coordonner toute la suite d'idées que, dans tous les siècles et dans tous les lieux, ont reçu du ciel même les élus, les vrais sages, purs d'égoïsme et de pensées orgueil-

Alors reparaîtrait une merveilleuse identité de pensées, de préceptes, d'actes conformes à la voloaté régulatrice de l'u-

(1) Homo sum, humani nihil à me alienum puto. St-Augustin raconte d'après la tradition de l'histoire, que cette sentence sut accueillie par un applaudissement universel.

(2) Ecce quam bonum et quam jucundum, fratres habitare in unum.

Alers il y aurait, par la tradition et l'expérience, une sagesse', une philosophie humaine, simple et telle, qu'on la croirait sortie du cœur de l'homme pour le diriger, l'unir, le fortisier et le mettre en possession de la justice et de tous ses dons. - Alors reparaîtrait, dans sa pureté, cette lumière naturelle, ce flambeau intérieur que nous recevons pour nous guider, et qu'étouffent en naissant les mauvais exemplés, les éducations vicieuses.

Alors, seulement alors, l'éducation naturelle amènerait le progrès individuel; du progrès individuel, on atteindrait au progrès collectif, le perfectionnement providentiel de l'hu-

Le but de l'écrivain est donc bien marqué: « l'homme est un; un pour tous, tous pour un.

La plus grande gloire, le plus noble effort est de metttre au bonheur de tous sa gloire et son bonheur : gloire pure qu'inspire l'amour de ses semblables, symbole vivant de l'unité de

Dieu, et l'acte le plus efficace d'une véritable religion. Il n'y a rien de nouveau, rien d'étrange ni de forcé dans ces simples réflexions: puissent-elles nous valoir l'assentiment des bons esprits et le concours des bons cœurs.

USMAR BONNAIRE.

FAITS DIVERS.

Dans sa séance du 20 docembre, la Chambre des Députés a procédé à l'élection de son président. Sur 364 votants, 213 ont nommé M. Sauzet, candidat ministériel; 147 M. Dufaure, candidat de l'opposition. D'après l'observation du National cette élection représente les mêmes nombres que ceux donnés lors du vote pour l'indemnité Pritchard. — La Chambre est donc, quant aux idées, dans la même situation que l'année passée, c'est-à-dire, aussi disposée à ne prendre l'initiative d'aucun progrès réel pour le pays.

une bonne idée. - Un fabricant de Courtray, d't l'Impartial de Bruges, désirant conserver ses ouvriers et leur procurer du travail, en écoulant autant que possible les marchandises dont son magasin est encombré, vient de prendre la résolu-tion d'exposer en vente jusqu'au 20 janvier prochain, en gros et en détail, par aune ou par pièce, et au prix de fabrication, tous les articles tisses tels que serviettes, nappes damassées, et étoffes pour matelas.

On lit dans le journal de Béziers :

Vendredi dernier, une tentative de vol avec effraction a eu lieu dans un magasin de sel, en face de la Halle-au-Blé. Le crime n'a point été consommé grâce à l'intervention du propriétaire qui, par circonstance fortuite, a quitté son lit à deux ou trois heures du matin. Les malfaiteurs avaient déjà soulevé et forcé deux ais de la fermeture du magasin. Il paraîtrait qu'ils avaient d'abord eu la pensée de pénétrer en démolissant tout simplement la muraille; les montants de la petite porté, donnant rue de l'Hermite, portent les traces de cette audacieuse tentative.

Dès le lendemaie, des perquisitions actives de la police ont eu pour résultat l'arrestation d'une douzaine d'individus qui étaient sans papiers et qui ont été provisoirement écroués dans la maison d'arrêt. Mais il n'en est que deux qui n'aient pas obtenu main levée. Nous ne saurions trop encourager le zèle et l'activité de M. le commissaire de police et de ses agents, car notre département paraît être envahi dans ce moment par une bande de malfaiteurs qui exploite plus particulièrement, il est vrai, l'arrondissement de Montpellier. Les journaux de cette ville ont chaque jour à enregistrer de nouveaux délits.

- Le conseiller d'Etat, directeur général des postes, a l'honneur d'inviter le public et le commerce de Paris à lui faire connaître les irrégularités ou les retards qui pourraient avoir lieu dans le service de la distribution des lettres à do-

Les réclamations qui lui seront adressées à ce sujet seront suivies avec le plus grand soin.

Variétés.

BIBLIOGRAPHIE.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL, Par FOREST.

Nous n'avons pu qu'indiquer ici rapidement les dissérents moyens employés pour stimuler les travailleurs; et il est probable même que bien des mots que nous venons d'employer ne seront pas complètement compris. Dans l'impuissance où nous sommes de donner dans l'espace si étroit qui nous est réservé une analyse complète d'un ouvrage qui n'est lui-même qu'un résumé, nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer le lecteur à l'Organisation du travail de M. Forest. Il s'apercevra bien vite, que dans le phalanstère la liberté n'est pas seulement là faculté d'agir conformément à la loi, mais qu'elle existe sous les rapports les plus importants, les plus indispensables à notre dignité; que la seulement l'homme est complètement libre parce que ses intérêts les plus chers sont étroitement liés à ceux de ses semblables, et qu'il ne peut jamais rien désirer ni vouloir qui ne soit conforme à l'intérêt général.

Le livre de M. Forest se distingue par des qualités plus so-lides que brillantes; il s'adresse à l'intelligence plus qu'à l'imagination; il cherche à persuader plus qu'à émouveir. Il ne faudrait pas croire cependant qu'il manque toujours de cette chaleur et de ce mouvement qui annoncent les convictions profondes. On en jugera par les lignes suivantes:

« Quel est le premier, le plus obligatoire des commandements in Christ, ce Dieu de paix et d'amour? N'est-ce pas d'aimer le prochain comme soi-même! Or, aimer comme soimême, cela ne veut-il pas dire qu'il faut tout partager avec le prochain, — joie ou douleur, richesse ou pauvreté? Mais à ce compte, riches et puissants du monde, étes-vous chré-

tiens? Eh quoi! vous étalez un luxe insolent, alors qu'autour de vous des milliers de créatures humaines, comme vous enfants de Dieu, ont à peine de quei se nourrir et se vêlir; eh quoi! pour la plupart, vous passez vos jours dans l'oisiveté, au milieu des fêtes et des plaisirs, alors que tout le poids du labeur social est supporté par l'immense majorité de vos frères!... Ah! cessez de vous dire chrétiens!... Chrétiens?... vous ne l'êtes que des lèvres; mais votre cœur est resté païen

« Riches et puissants du monde, songez-y : il y aura bientot quarante aus qu'un puissant génie est venu apporter au monde le secret si longtemps et si vainement cherché d'inaugurer ici-bas le règne de la fraternité et de la justice : il y aura bientôt quarante ans que la parole du salut universel s'est fait entendre; et cette parole que vous n'avez guère accueillie jusqu'à présent que par le sarcasme ou le dédain, voici qu'enfin elle commence à pénétrer, à échauffer les masses. Hâtez-vous donc de vous rallier au grand mouvement qu'elle va produire, si vous ne voulez pas que bientôt il vous soit séverement demandé compte de votre égoïste indifférence ou de votre coupable aveuglement. »

DÉFENSE DU FOURIÉRISME,

Par FOREST.

Accueillie dans son début par le sarcasme, traitée comme une utopie sans valeur pratique, la doctrine de Fourier n'a pas tardé cependant à rallier autour d'elle un groupe d'hommes ieunes encore, mais animés de la passion du bien. Ils méditèrent cette parole que tant de beaux esprits avaient dédaignée, et là où d'autres n'avaient va que rêve, chimère, vision, folie, parce qu'ils ne s'étaient pas donné la peine de méditer les travaux d'un homme obscur, ils comprirent qu'il y avait, non pas l'amélioration du sort des plus malheureux, mais la réparation de tous les abus, de toutes les iniquités, la guérison de toutes les misères, de toutes les plaies sociales; enfin, le salut de l'humanité. Tout en reconnaissant la grandeur et la poésie des systèmes cosmogoniques et analogiques de Fourier, il les laissèrent de côté parce que la preuve manquait souvent et que de pareilles questions ne pouvaient produire des résultats que dans un avenir fort éloigné : ils s'appliquèrent seulement, dans des publications accessibles, à toutes les bourses et à toutes les intelligences, à exposer les richesses et la puissance de l'association, l'organisation intérieure de la commune, et la facilité d'une réalisation; en même temps, placés à ce point de vue supérieur, ils firent une critique profonde de notre état social, prouvèrent jusqu'à l'évidence que toutes les formes politiques n'apportaient aucune réforme utile au sort des classes inférieures, que l'expérience était la voie la plus prompte et la plus sure pour combattre les systèmes vicieux et donner raison à la vérité.

C'est ainsi que l'idée sociétaire a pris rang dans le monde; et bientôt elle fixa l'attention de ceux-là mêmes qui n'avaient eu pour elle que du dédain. Un grand nombre de critiques furent faites. Les uns prétendirent que l'on détruisait la famille et la propriété, que l'organisation phalanstérienne conduisait au matérialisme; d'autres se révoltèrent contre le principe de l'attraction passionnée, ils crièrent à l'immoralité. Les disciples de Fourier n'ont laissé passer aucune de ces attaques, et ils leur ont répondu de la manière la plus victorieuse. Cela n'empêche pas qu'aujourd'hui encore on équi-voque à chaque instant sur les mots, et malgré toutes les explications qui ont été données, on leur fait dire les choses les plus monstreuses, les plus éloignées de leurs pensées, asin de leur prouver qu'ils n'ont pas le sens commun.

M. Forest n'a pas eu l'intention de répondre à toutes les attaques qui sont parties des différents côtés de la publicité. D'autres s'en étaient chargés avant lui. Il a voulu montrer seulement ce qu'il y avait de faux, de contradictoire et d'incomplet dans celles qui ont eu le plus de retentissement dans ces derniers temps. Sa tâche a été facile, car il n'a eu le plus souvent qu'à rapprocher les idées fort dissemblables, des

critiques; et il s'en est acquitté avec bonheur. M. Louis Reybaud est l'auteur d'unlivre intitulé : Etudes sur les réformateurs contemporains; remarquable par un style simple et élégant, couronné en 1841 par l'Académie, accueilli avec faveur par toute la presse, est parvenu en peu de temps à sa troisième édition. En disant cela, nous sommes loin de vouloir en faire l'éloge. Si un pareil succès a été obtenu, c'est que peu de personnes ont pu juger l'ouvrage en lui même, que presque toutes ont été séduites par sen incontestable talent de forme, par ses apparences de bonne foi et de loyauté. Eh bien! il n'en est rien. M. Forest montre jusqu'à l'évidence que M. Reybaud est continuellement en contradiction avec lui-même, constamment placé entre ses sentiments intimes et le désir de flatter certaines préventions contre la théorie de Fourier enracinées dans une certaine portion du public; il prouve, de la manière la plus irréfragable, que dans l'ouvrage en question, il s'y trouve ces deux thèses développées concurremment, savoir:

1º Glorification et acceptation presque entière de la théorie de Fourier.

2º Condamnation absolue des théories socialistes y compris celle de Fourier.

C'est-là ce qui a fait dire à M. de Balzac d'une manière aussi juste que spirituelle, que les études sur les réformateurs était un livre destiné à contenter à la fois et la théorie académique, et le chou phalanstérien. Mais c'est un fait impossible, direz-vous! tout incroyable qu'il soit, il existe pourtant; et si vous tenez à vous convaincre jusqu'à quel point un homme de talent peut se laisser abuser par ses convenances personnelles, lisez la petite brochure de M. Forest; en présence de contradictions pareilles, il ne pourra plus vous rester de

Il y a déjà quelque temps que l'auteur de ces lignes a lu les études sur les réformateurs contemporains, et il se souvient parfaitement que l'effet produit sur lui fut le même que celui qui a inspiré M. Forest. Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est la conclusion de M. Reybaud sur les doctrines d'Owen, de Saint-Simon et de Fourier. Il les blâme d'abord

toutes ensemble, et c'est alors seulement qu'il leur reproche les plus condamnables énormités; mais quand il veut juger le système phalanstérien en lui-même, il n'a plus que des éloges, et trouve à peine un mot de blame. En vérité, on ne sait pas ce qui doit étonner le plus de voir l'Académie cou-ronner un ouvrage qui renferme d'aussi étranges contradictions sans que l'immortelle assemblée puisse s'en apercevoir, ou bien un homme de talent qui a donné des preuves nombreuses de bon sens et de saine critique, condamner et glorifier tour-à-tour la même doctrine.

Pour qu'on ne nous accuse pas d'exagération, nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs, quelques extraits du livre de M. Reybaud ; cela suffira pour prouver que l'ennemi le plus acharné du socialisme en est quelque ois aussi un des meilleurs champions. En parlant de la théorie de Fourier, M. Reybaud dit : « Il est plus facile de la nier que de la discuter (aveu précieux de la part d'un adversaire).....

« Nous ferions volontiers des vœux pour que la question d'avenir se résolut en faveur de Fourier; mais nous n'osons point y croire (pourquoi ne pas oscr, quand on ne peut faire

d'objections sérieures?).....

« Cependant, il est dans notre espoir et dans notre conviction que la doctrine de Fourier pénètrera tot ou tard, par quelque point de détail, la conche épaisse des habitudes régnantes. Ses parties les moins impératives, les moins absolues, celles qui sont les plus voisines de nous, arriveront à bien les premières, et dans un avenir plus lointain encore, d'autres pourront

« L'avenir, ne nous y trompons point, appartient à l'association; seule, elle pourra apporter un remède efficace aux vices de la culture morcelée, à l'éparpillement des forces sociales, aux chocs quotidiens dans lesquels elles s'annulent et s'absorbent, aux sacrifices que conseille une concurrence sauvage. Seule, elle aura la puissance de terminer la longue querelle qui se perpétue entre le principe de l'autorité et celui de la liberté. Dans le monde des passions comme dans le monde des intérêts, l'harmonie ne se fondera que sur l'associa-

Mais les phalanstériens ne disent pas autre chose. M. Reybaud croit à l'association, à l'harmonisation des passions, des intérêts et de toutes les forces sociales, il croit en outre à la réalisation graduelle; et l'Académie le couronne pour avoir remporté une victoire définitive sur les socialistes l'En vérlté, si je ne respectais pas les individualités illustres dont se compose la docte société, je dirais que cela est absurde.

Quant à MM. Rossi, Michel Chevalier, Blanqui, Wolowski, ces coryphées de l'économie politique, la tâche de M. Forest a été facile. Ces illustres successeurs de J.-B. Say ont chacun une théorie différente; malgré cela ils sont trop haut placés dans l'opinion publique, et ne s'abaissent pas à discuter la valeur de l'utopie phalanstérienne; ils se contentent de lui emprunter de temps en temps quelques idées d'association, et font ainsi le plus singulier mélange qui se puisse imaginer. M. Forest n'avait donc pas a répondre à des critiques, et il a dû se borner à montrer les contradictions dans lesqueiles tombent à chaque instant nos professeurs industriels les plus renommés.

Enfin, nous arrivons aux pages que M. Forest a consacrées à l'examen du manifeste de M. de Lamartine. En présence du grand poète et du grand orateur, de l'homme politique qui s'est tour-à-tour assis sur tous les bancs de la Chambre, et que la France cependant a toujours applaudi grâce à l'élévation de son caractère, à l'indépendance de sa pensée, à la générosité de ses sentiments, à la largeur, à la hardiesse de ses vues, à la hauteur de ses puissantes aspirations, la critique doit être nécessairement embarrassée, surtout quand elle a de graves reproches à adresser. La Démocratie pacifique ne craignit pas autrefois d'annoncer que M. de Lamartine n'avait d'autre connaissance de la science sociale que celle qu'il avait pu acquérir par des conversations particulières ou par des articles de journaux; depuis nous avons appris de source certaine que rien n'était plus exact. M. Forest a fait preuve de goût en ne revenant pas sur ces récriminations. Il s'étonne avec raison de voir l'homme, qui par ses discours paraissait destiné à être le représentant du parti, refuser à son tour toute espèce de réforme, et, à ce propos, il cite des vers où la société décrite par Fourier reçoit de M. de Lamartine la consécration du poète; il passe ensuite à ces accusations cent fois réfutées et toujours renouvelées dans les mêmes termes; il prouve rapidement que la famille et la propriété, loin d'être détruites dans l'ordre phalanstérien, se trouvent entourées de plus de garanties, et surtout plus appropriées à la nature humaine que dans l'ordre actuel; enfin il termine par quelques observations respectueuses à M. de Lamartine, et le prie de vouloir bien se mettre au courant des publications sociétaires.

C'est aussi ce que nous serions trop heureux d'obtenir de

Quand on observe l'ensemble de l'humanité pour rechercher la cause de ses vicissitudes, on est amené à la découvrir dans l'absence de l'application des lois naturelles qui la régissent et qui se divisent en deux grandes classes; l'une a trait à notre esprit, l'autre à notre corps. Il en résulte logiquement que, pour pouvoir les diriger selon le but que s'est proposé le Créateur, il faut connaître soit les lois en vertu desquelles l'esprit fonctionne, soit celles qui président à l'entretien du corps.

M. Brun donne avis qu'il ouvrira prochainement un cours qui aura pour objet de présenter la connaissance élémentaire de ce qui concerne le corps de l'homme, relativement à son organisation et au mécanisme de ses fonctions et à la théorie de la formation de ses maladies. Ce cours sera divisé en quatre parties. La première comprendra les leçons suivantes: De la fonction de l'homme sur la terre. — Précis de l'histoire de la médecine. - De son utilité. - Des vices de l'organisation médicale actuelle et de celle qu'on propose. - Ce corps

devrait-être organisé de telle manière, qu'il lui soit loisible de formuler la loi de Dieu. - Le christianisme, le catholicisme, la philosophie, la médecine, la législation, la science, sont autant d'annaux d'une même chaîne qui doit former une unité en Dieu. — Démonstration pour prouver que toutes ces questions tiennent à la santé humaine. -L'essence de la force vitale qui émane de Dieu tient par un mystère l'ame unie à la matière et conserve celle-ci par le moyen des fonctions de cette même matière. - L'homme résume à lui seul tous les êtres animés ; il a la vie du végétal ou de la nutrition, celle de l'animal ou de relation, plus celle de l'intelligence. — De la vie de nutrition. — De la vie de relation. - La vie de l'intelligence n'appartient pas à notre sujet; elle est le propre de la philosophie et de la théologie. — Motif qui nous fait admettre cet ordre dans notre programme, quoiqu'il change celui admis par les facultés et les auteurs. — Utilité de la connaissance des trois grandes fonctions qui constituent l'être. — De leurs rapports.

La deuxième partie divisée en quatre sections comprendra $f 1^o$ l'anatomie , $f 2^o$ la physiologie de la vie de nutrition , $f 3^o$ l'anatomie, 4º la physiologie de la vie de relation.

La troisième partie traitera de l'état de santé. — De l'état de maladie. — Des aliments. — Ce qui doit être considéré comme aliment. - De l'effet des aliments sur l'économie, suivant leurs qualités, suivant les lieux, les âges, les sexes, les tempéraments et les saisons. — Des médicaments. — De ce qui doit être considéré comme médicament. — De l'effet des médicaments, d'après leurs propriétés sur les organes.--Les appareils. — Sur les fonctions du principe vital.

La quatrième partie démontrera l'utilité et l'importance de toutes les parties qui ont été traitées précédemment. - Les principaux rapports de ces diverses parties et sera terminée par un résumé général.

On souscrit au cabinet du professeur, rue Quatre-Chapeaux, 3, de trois à cinq heures, ou à sa pharmacie rue St-Georges, nº 45, de midi à une heure.

Le gérant, J.-B. FAVIER.

ANNONCES.

A Vendre

DEUX BELLES BANQUES

à des prix avantageux,

AVEC DIFFÉRENTS USTENSILES DE FABRIQUE. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE.

La Collection complète du Journal la Phalange, 9 volumes reliés.

S'adresser au Bureau du Journal.

Librairie GIRARD et GUYET, place Bellecour, 21.

DU LYONNAIS, DU FOREZ ET DU BEAUJOLAIS,

depuis l'origine de Lyon jusqu'à nos jours,

par Eug. FABVIER.

EDMMED EPODEPULA PREE

60 LIVRAISONS, A 25 CENTIMES.

EXAMEN ET REFUTATION

Sur les Réformes Sociales, AVEC NOTES,

UN SOCIALISTE PHALANSTÉRIEN.

LYON.

DORIER, LIBRAIRE, QUAI DES CÉLESTINS. PARIS,

LIBRAIRIE DE L'ÉCOLE SOCIÉTAIRE,

Rue de Seine, 10.

Bouvier,

NEON EN EN DE de MAINE EN ES Rue des Fossés, 21, au 1er, à la Croix-Rousse.

ETRENNES

Bureaux de la DÉMOCRATIE PACIFIQUE:

OEUVRES COMPLÈTES DE FOURIER, 2º édition. Chaque ou ouvrage se vend séparèment, savoir :

THEORIE DE L'UNITÉ UNIVERSELLE, ou Traités de l'Asso. ciation, 4 forts vol. in-8. Prix: 24 fr.

THÉORIE DES QUATRE MOUVEMENTS, 1 fort vol. in-8. Prix: 7 fr. 50 c.; et par la poste : 8 fr. 75 c.

LE NOUVEAU MONDE INDUSTRIEL ET SOCIÉTAIRE, formant le tome VI des OEuvres complètes. Prix: 6 fr.

THEORIE DE L'ÉDUCATION NATURELLE ET ATTRAYANTE dédiée aux Mères, par V. Considénant, membre du conseil général de

Cet ouvrage est extrait du troisième et dernier volume de Destinée SOCIALE, dont la première moitié vient aussi d'être mise en vente au prix de 3 fr., et par la poste : 3 fr. 75 c.

BASES DE LA POLITIQUE POSITIVE. Manifeste de l'École soci. étaire sondée par Fourier; 2º édition. 1 vol. in-18. Prix: 1 fr. 25 c.; et par la poste : 1 fr. 60 c.

LE FOU DU PALAIS-ROYAL, par F. CANTAGREL; 2º edition, 1 très beau volume in 18 compacte de 400 pages, format Charpentier, avec table

analytique et alphabetique. — Prix: 4 fr.; et par la poste, 4 fr. 50 e. FOURIER, SA VIE ET SA THÉORIE, par le D' CH. PELLARIN, 20 édition; un fort vol. gr. in-12, 5 fr.; et par la poste: 5 fr 80 c.

INTRODUCTION à l'étude de la science sociale, par A. PAGET; 2º édition, in-8. Prix: 3 fr.; et par la poste: 3 fr. 90 c.

EXAMEN ET DÉFENSE DU SYSTÈME DE FOURIER, par A. PAGET et E. Cartier; volume in-8°, 5 fr., et par la poste: 3 fr. 75.

SOLIDARITÉ, vue synthétique sur la Doctrine de Fourier, par H. RENAUD, ancien élève de l'École polytechnique, 2º édition; un vol. in-8º, Prix: 3 fr.; et par la poste: 3 fr. 50 c.

DÉBACLE DE LA POLITIQUE, par VICTOR CONSIDÉRANT. Prix: fr. 50 c.; et par la poste, 1 fr 75.

LES DOGMES, LE CLERGÉ ET L'ÉTAT, Études religieuses, par MM. E PELLETAN, A COLIN, II. MORVONNAIS et V. HENNEQUIN. in-8. Prix 2 fr. 50 c., et par la poste 2 fr. 90 c.

LES JUIFS ROIS DE L'ÉPOQUE. histoire de l'a féodalité financière, par A. Toussenel; i volume in 8°. - Prix: 5 fr.; et par la poste, 6 fr.

ORGANISATION DU TRAVAIL, d'après la théorie de Fourier, nouv. édition, par M. Forest - Prix: 75 c.; par la poste, 1 fr. Douze exemplaires pris à la fois, 6 fr.

Petits Ouvrages à bas prix.

PETIT COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE à l'usage des ignorants et des savants. (Extrait de Débacle.) Prix: 40 c.; et par la poste: 50.

DE LA POLITIQUE NOUVELLE, convenant aux intérêts actuels de la société. Prix: 15 c.; et par la poste, 20 c.

LES ENFANTS AU PHALANSTÈRE, dialogue sur l'Éducation, par F. Cantagrel. (Extrait du FOU DU PALAIS-ROYAL.) Prix: 25 c.; et par la poste : 3 50 c.

QUINZE MILLIONS A GAGNER, Mémoire présenté à la Société d'agriculture d'Indre-et-Loire, par le même. Brochure in-8°, Prix: 25c.; et par la poste: 30 c.

LE SEPT AVRIL, banquets de commémoratifs de la naissance de Fourier, Prix: 20.; et par la poste: 25 c.

LES FRUITIÈRES DU JURA, par WL. GAGNEUR. 40 c.; par la poste

IMMORALITÉ DE LA DOCTRINE DE FOURIER, 30 c.; par la poste, 50 c.

ALMANACH PHALANSTÉRIEN pour 1846, orné de vignettes et d'une belle gravure d'après le dessin de M. Papéty. La vente de cet Almanach, a dépassé, l'année dernière, 22 mille exemplaires, et déjà, cette année, il s'en est écoulé plus de 27,000. — Prix: 50 c.; et par la poste: 90 c. - Une douzaine d'almanachs reçus franco, 6 fr.

Il reste encore des exemplaires de l'Almanach phalanstérien pour 1845 aux mêmes prix.

BARIL, FABRICANT DE REMISSES,

Côte St-Sébastien, 2, au rez-de-chaussée, près de la place Croix-Pâquet et de la rue du Commerce, à Lyon,

Vend soie, fils et coton, en gros et détail; tient remisses en magasin, tout confectionnes, dans tous les comptes, en soie et coton, en neuf et de hasard.

Avis à MM. les Chefs d'ateliers.

Assortiment de Peignes à tisser, de hasard, à vendre à bon marché, à la Fabrique de Peignes de M. Simond-Champa-vèbe, rue Dumenge, 6, au 1 er. — Echanges et réparations

Déronzière, Chef d'atelier, et Coullet, Tourneur

Fabricants de BASCULES CONTRE - RÉGULATEURS pour la tension de la chaîne, rue Célu, n. 9, à la Croix-Rousse.

PIAVOUX, BREVETÉ, sans garantie du Gouvernement.

Pour les CANETIÈRES à défiler pour la laine et le coton, et celles à dérouler pour la soie, avec un nouveau perfectionnement qui met à même de s'en servir pour les ouvrages les plus délicats et pour les Mécaniques Toutes les mecaniques sortant de mes ateliers sont vendues à ga-

rantie, pour cinq années, me chargeant d'y appliquer tous mes nouveaux perfectionnements à mes frais, pendant la durée de ma garantie. Vend aux Chefs d'ateliers à un an de terme, payable par quart chaque

Rue Ste-Catherine, 3, Croix-Rousse-lès-Lyon.

la croix-rousse. — imprimerie de țh. lépagnez.